

ACOUMPAGNA

Service déconcentré -

Direction des services académiques de l'éducation nationale des Alpes-de-Haute-Provence (DSDEN04) -

2019



Comment recruter de manière plus efficiente les accompagnants des élèves en situation de handicap ? Découvrez le projet porté par l'équipe acoumpagna de la DSDEN des Alpes-de-Haute-Provence.

Attractivité - Recrutement

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

Description du projet

Au service de l'école inclusive, cette démarche permet de faciliter le recrutement des accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH *).

S'appuyant sur l'outil de la DINUM "démarches simplifiées", la DSDEN 04 a créé un mode de recrutement simplifié des AESH, nommée « Acoumpagna », qui signifie « accompagnant » en provençal..Pour y accéder, il suffit de se rendre sur le lien suivant :

ACOUMPAGNA

Les personnes intéressées sont invitées à déposer un dossier de candidature (CV, lettre de motivation et toutes autres pièces justificatives éventuelles).

Recrutement des Accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) dans les

La fonction d'accompagnement d'élèves en situation de handicap vous intéresse. Vous pouvez postuler pour devenir auxiliaire de vie scolaire (AVS) (Accompagnant des élèves en situation de handicap : AESH).

Le contrat

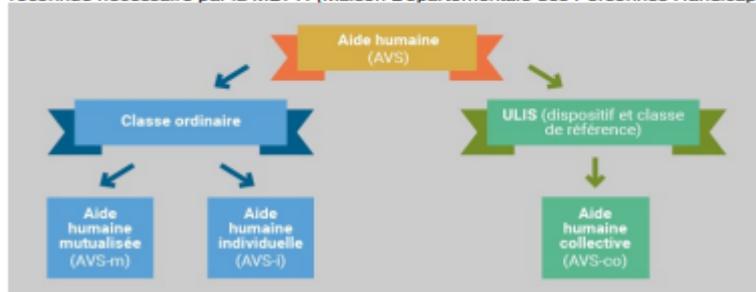
Il s'agit d'un contrat de droit public de 3 ans, à compter du 1^{er} septembre 2019, renouvelable 1 fois. Au terme des 6 ans, l'AVS se voit proposer un contrat à durée indéterminée sous réserve de ses états de service.

Les missions



Il faut en distinguer trois types d'accompagnement :

- **les AESH ayant une fonction collective (AESH-Co)** : aide à une équipe d'école ou d'établissement, intégrant plusieurs jeunes handicapés dans le cadre d'un dispositif collectif tel qu'une Unité Locale d'Inclusion Scolaire (ULIS).
- **les AESH ayant une fonction individuelle (AESH-I)** : aide à l'accueil et à l'inclusion individualisés d'élèves handicapés pour lesquels cette aide a été reconnue nécessaire par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).
- **les AESH ayant une fonction d'aide mutualisée (AESH-M)** : réponse aux besoins d'accompagnement d'élèves qui ne requièrent pas une attention soutenue et continue, aide à plusieurs élèves handicapés simultanément, à destination d'élèves handicapés pour lesquels cette aide a été reconnue nécessaire par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).



Les conditions

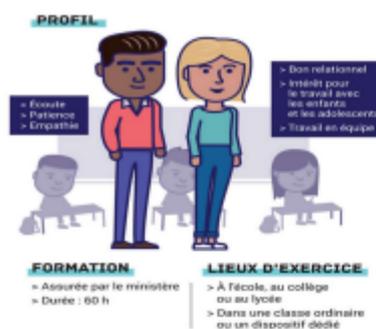
Pour être recruté en AESH, vous devez justifier

- les candidats titulaires d'un diplôme professionnel ;
- les candidats justifiant d'une expérience professionnelle dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap ;
- les candidats justifiant d'un titre ou diplôme d'une qualification reconnue au moins équivalente.

et remplir les conditions générales de recrutement :

- Jouir de ses droits civiques ;
- Posséder un casier judiciaire vierge ou purgé ;
- Se trouver en position régulière au regard de la loi ;
- Posséder les conditions d'aptitudes physiques et mentales.

Le profil



Vous pouvez nous déposer un dossier de candidature justificatives éventuelles) sur **Acoumpagna** (lien

Avec le lien suivant quand on clique dessus : <http://des-accompagnants-des-élèves-situation-handicap>

Et vous pouvez aussi faire acte de candidature via les agents temporaires de l'Éducation nationale) du

Après un entretien de recrutement, des commissions des besoins à couvrir sont permanentes. La commission est donc votre employeur. Vous voulez avoir plus d'informations ? Consultez le [6-2019](#) relative au cadre de gestion des personnes en situation de handicap (AESH).

*Les personnels accompagnants assurent des missions d'aide aux élèves en situation de handicap. Ainsi, sous la responsabilité pédagogique des enseignants, ils ont vocation à favoriser l'autonomie de l'élève, sans se substituer à lui dans la mesure du possible

Objectifs et finalités

L'objectif est de favoriser l'école inclusive. Dans ce contexte, il est apparu une problématique de recrutement et d'attractivité des accompagnements des élèves en situation de handicap (AESH).

Mise en place d'une procédure spécifique de recrutement à destination des AESH.